

DECRET D/2012/ 087 /PRG/SGG
Portant nomination d'un Ambassadeur

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Constitution ;

VU le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

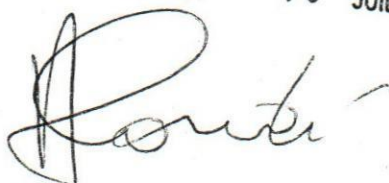
VU les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination des membres du gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : **Madame SYRADIN OLGA**, ancienne Directrice Nationale des Douanes de la République de Guinée, est nommée Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée en République de Côte d'Ivoire.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 10 JUL. 2012



Professeur Alpha CONDE